

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ARRETE DE CIRCULATION

LE DEMANDEUR

Nom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

BENEFICIAIRE (si différent du demandeur)

Nom :
Adresse :
n° dossier d'urbanisme :
Objet de la demande :

SITUATION DES TRAVAUX (commune de BELLEY)

Adresse :

Nature des travaux :

Déménagement

OBJET DE LA DEMANDE

- | | | |
|---------------------------------------|--|--|
| <input type="checkbox"/> grue | <input type="checkbox"/> sur trottoir | |
| <input type="checkbox"/> échafaudage | <input type="checkbox"/> sur accotement | |
| <input type="checkbox"/> benne | <input type="checkbox"/> sur chaussée | |
| <input type="checkbox"/> camion | <input type="checkbox"/> sur stationnement : | <input type="checkbox"/> stationnement gratuit |
| <input type="checkbox"/>(autre) | | <input type="checkbox"/> stationnement payant |
| | | nombre de place(s) : |

Le demandeur est chargé de matérialiser lui même la réservation des places

TYPE DE REGLEMENTATION

Nécessité de réglementer la circulation :

OUI (préciser ci-dessous) **NON**

chaussée rétrécie route barrée : déviation par :
alternat par feux tricolores circulation déviée sur stationnement
alternat manuel

EMPRISE SUR LA CHAUSSEE

LARGEUR

LONGUEUR

LARGEUR RESTANTE POUR

DATES DES TRAVAUX

Début des travaux :

Fin des travaux :

A Belley, le

Signature du demandeur :

IMPORTANT

Joindre obligatoirement :

- Un plan de situation pour localiser précisément le chantier et les déviations mises en place pour les véhicules et piétons
- Un croquis du chantier en précisant les dimensions des engins et la largeur de voie restante

Cette demande devra parvenir à Mairie de Belley – services techniques (technique@belley.fr) _____

(* stationnement payant : 3,80€ par jour et par place (à compter du 2ème jour)

La collectivité ne fournit aucun équipement pour la signalisation ou la réservation des places

Conformément au RGPD, les informations recueillies par le biais de ce formulaire sont enregistrées et transmises aux services concernés de la Mairie de Belley et nous permettent de répondre vos demandes d'occupation du domaine public - arrêtés de circulation. Elles sont conservées et archivées, si elles sont nécessaires pour le suivi de nos relations professionnelles. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, et d'effacement de vos données personnelles. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez consulter notre Politique de protection des données ou nous contacter à rgpd@belley.fr